



## Les 30èmes, c'est parti !

Devant le temps qui passait et la promesse de retenues sur salaire qui étaient prévues pour la paie du mois de mars, beaucoup d'agents se demandaient si les notifications allaient se faire dans les temps. Nous leur avons toujours dit qu'il ne fallait pas qu'ils s'en inquiètent (si l'on peut dire), l'Administration n'allait pas oublier de les faire signer dans les temps pour éviter les recours et notre Direction locale allait faire le nécessaire pour ça. Voilà qui est chose faite, la note de service pour aller signer est tombée lundi.

Même si certains pensaient que pour nous cette histoire était tombée aux oubliettes, le souci du manque à gagner des agents nous a toujours interpellés et nous avons toujours réfléchi à un moyen d'action pour faire des recours. Et aujourd'hui nous pouvons dire qu'il y a matière puisque les appels devant les portes posent question...

**L'appel n'a été effectué que lundi 22 et mardi 23 mais uniquement le matin ! Et les après-midi alors ?** Pourtant les agents en poste ces deux après-midi se voient aussi infliger des 30èmes... Concernant le mercredi, jeudi et vendredi aucun appel n'a été effectué dans toute la journée. Malgré ça, notre direction ne reculant devant rien a demandé que tous les jours de la semaine soient retenus. Mais ce n'est pas tout !

**Pour qu'un appel soit valablement considéré, il doit pouvoir être rendu compte de sa bonne réalisation en étant parfaitement audible !**

Et nous pouvons affirmer que ce n'était absolument pas le cas puisque les sifflets, les trompettes et la grosse caisse de notre responsable MA ont largement recouvert les mots du gradé qui faisait l'appel ces deux matins. Nous pouvons aussi parler des forces de l'ordre qui ne laissaient plus passer personne et qui nous ont repoussés sur la route. Mais c'était sans compter sur le zèle et la volonté de notre directrice qui tenait absolument à nous montrer qu'elle soutenait notre action et nous comprenait...

Pourtant Madame la directrice, vous saviez (du moins nous l'espérons en tant que chef d'établissement) que vous n'étiez pas dans les clous pour demander ces 30èmes pour les raisons précitées. Vous auriez tout à fait pu indiquer à vos supérieurs l'impossibilité de mener à bien ces appels, vous auriez pu avouer que vous ne les aviez pas effectués les après-midi ni les trois derniers jours de la semaine, mais vous avez préféré ne pas déplaire à votre hiérarchie quitte à enfoncer un peu plus vos agents qui ont eu pour seul tort de ne pas vouloir crever sur une courseive.

Pour toutes ces raisons (et peut-être d'autres...), cette histoire n'est pas terminée et vous pouvez vous attendre prochainement à des recours gracieux dans un 1<sup>er</sup> temps...

**FO 1er Syndicat de la Fonction Publique d'Etat**

**[www.fopenitenaire-rhone-alpes-auvergne.fr](http://www.fopenitenaire-rhone-alpes-auvergne.fr)**

Le 14 mars 2018